

3 et 4. Comme nous n'avons pas de chiffres concernant le nombre de marins ayant demandé l'asile politique au Canada, il ne nous est pas possible de dire combien ont été expulsés ou à quelles nationalités ils appartiennent.

LES COMMUNIQUÉS DU MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

Question n° 1007—M. Howard (Skeena):

1. Le ministère de la Production de défense publie-t-il des documents genre communiqués, bulletins de nouvelles et autres communications semblables et, dans l'affirmative, combien en a-t-il publié depuis le 1^{er} juillet 1968?

2. Combien a coûté a) l'impression des en-têtes ou des feuilles d'accompagnement, b) la transcription des stencils, c) la miméographie ou les autres méthodes de copie, d) le rassemblement et le brochage, e) l'inscription des adresses et l'expédition par la poste de ces documents?

3. En ce qui concerne le papier utilisé, quels en étaient a) la qualité, b) la quantité et le prix?

4. A combien estime-t-on le nombre d'heures-homme consacrées à la rédaction, à la production et à la diffusion de ces documents?

L'hon. Don Jamieson (ministre de la Production de défense): 1. Oui.

2. a) \$144; b) \$184; c) \$847; d) \$859; e) \$350.

3. a) 16 et 20 livres, qualité standard; b) approximativement 300,000 feuilles. Coût: \$600.

4. 1153.

LE RENGAGEMENT DE M. JEAN-ROBERT OUELLET

Question n° 1029—M. Valade:

1. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il repris à son service un dénommé Jean Robert Ouellet, qui fut candidat dans la circonscription électorale de Sainte-Marie lors des élections fédérales du 25 juin dernier et, dans l'affirmative, quelles sont maintenant ses fonctions attitrées?

2. Si M. Ouellet n'a pas été repris au service du ministre, a-t-il été embauché par un autre ministère et quel est ce ministère?

3. Quel est son salaire actuel et quel était son salaire dans les fonctions qu'il occupait préalablement à la dernière élection?

L'hon. Allan Joseph MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. M. Jean-Robert Ouellet a obtenu un congé sans solde de midi, le 17 mai, au 26 juin 1968, que la Commission de la fonction publique a approuvé conformément à l'article 32(3) de la loi sur l'emploi dans la fonction publique. Il a depuis repris son poste de représentant du service consultatif de la main-d'œuvre pour la région du Québec.

2. Voir le paragraphe 1, ci-dessus.

3. Son traitement, avant les dernières élections, était de \$13,303. Il est actuellement de \$13,908, compte tenu d'un relèvement annuel au deuxième palier de l'échelle de traitements pour la catégorie et le niveau de son emploi.

LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE DE LA SCHL

Question n° 1032—M. Lewis:

1. Au cours des années 1950, 1955, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968, quelles ont été les dépenses globales de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour les programmes de rénovation urbaine?

2. Au cours des mêmes années comment a-t-on réparti les dépenses faites pour ces programmes dans les municipalités dont la population a) dépasse 1 million, b) est entre 500,000 et 1 million, c) est entre 100,000 et 500,000, d) est entre 50,000 et 100,000, e) est inférieure à 25,000?

3. Quelles sont les dépenses prévues ou projetées de la SCHL pour les projets de rénovation urbaine au cours des 1-3 prochaines années dans chacune des catégories énumérées à la question 2 ci-dessus?

4. Quelle est la ligne de conduite du gouvernement canadien à l'égard des programmes de rénovation urbaine au Canada?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): 1 et 2. Voir annexe 1 ci-après.

3 et 4. La ligne de conduite actuelle du gouvernement canadien en matière de rénovation urbaine fait présentement l'objet d'une enquête par la Commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain. Cette Commission présentera son rapport bientôt au gouvernement canadien qui l'étudiera. Lorsqu'il aura examiné ce rapport, le gouvernement annoncera sa future ligne de conduite.

Annexe «1»

DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE

Municipalités dont la population est de	1950	1955	1960	1961	1962	1963
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1,000,000 et plus.....	néant	néant	22,000.00	1,083,399.47	2,568.43	1,912,264.11
500,000 à 999,999.....	néant	néant	1,406,194.57	1,010,231.42	694,238.39	139,573.19
100,000 à 499,999.....	néant	néant	311,042.86	415,650.92	1,672,455.75	718,145.02
50,000 à 99,999.....	néant	néant	419,763.15	367,900.51	1,817,762.65	1,397,445.60
inférieure à 25,000.....	néant	néant	45,404.95	19,049.35	4,918.13	10,361.97
	néant	néant	2,204,405.53	2,896,231.67	4,191,943.35	4,177,789.89